Remise du Prix SMACL Solidarité à la Commune de Pont-Sainte-Marie

pour son action de prévention des risques climatiques :

« Face au risque sécheresse, la commune créé une forêt urbaine "Miyawaki" »

Vendredi 13 novembre 2026 à 11 heures – Rue Adrienne Bolland
10150 Pont-Sainte-Marie

SMACL Solidarité, association loi de 1901 créée par SMACL Assurances il y a plus de 40 ans, a pour mission de venir en aide à ses sociétaires, collectivités et associations, dans le cadre de leurs sinistres.

Ce fonds de solidarité intervient pour soutenir des collectivités affectées par des circonstances exceptionnelles non assurables, afin de leur accorder une aide financière. Les dossiers soumis à SMACL Solidarité sont étudiés par le Conseil d'Administration qui retient les sinistres à accompagner.

En 2025, le Conseil d'administration de SMACL Solidarité avait mis en place une opération exceptionnelle visant **à saluer et promouvoir la mise en œuvre, par et pour, les collectivités territoriales, d'actions de prévention remarquables face à leurs risques climatiques**.

Cette année, SMACL Solidarité a retenu 10 actions lauréates, mises en place par des collectivités sociétaires, récompensées d'un prix de 10.000 euros chacune.

L'action primée de la Commune de Pont-Sainte-Marie (10)

La commune, grâce à un projet participatif, a planté sur plusieurs jours, avec le concours des habitants, une micro-forêt de 7500 espèces au sein de son éco quartier « Le Moulinet ».
Cette micro-forêt a pour objectifs de renforcer la biodiversité, rafraîchir les espaces urbains, et lutter contre les effets du changement climatique, notamment le risque sécheresse.
Ces micro-forêts s'inspirent de la méthode « Miyawaki », du nom du botaniste japonais qui a mis au point une technique permettant de recréer rapidement un écosystème forestier dense et résilient.
Cette plantation en forte densité (3 à 4 arbres par m^2) stimule leur croissance grâce à la compétition naturelle entre les essences.
Ces forêts atteignent ainsi une maturité en seulement 20 à 30 ans, contre un siècle pour une forêt traditionnelle.

A propos de SMACL Assurances
SMACL Assurances accompagne, depuis plus de 50 ans, les collectivités et les territoires. Créée par et pour les élus locaux, SMACL Assurances est un assureur solidaire et engagé. Au fil des années, elle a construit une relation authentique avec ses assurés, fondée sur la confiance, la responsabilité et l'écoute. Parce qu'ils sont tous différents, accompagner les territoires est un défi quotidien qui nécessite une parfaite connaissance de leur réalité économique, sociale et environnementale.
Forgée dans le creuset du mutualisme, SMACL Assurances a rejoint le **Groupe MAIF** en 2022. Elle lui apporte sa proximité avec les territoires, ses offres compétitives et son expertise au service des acteurs publics et économiques locaux.
Plus d'informations sur https://www.smacl.fr/

Contacts presse :
Cécile Charrier – cecile.charrier@maif.fr – 06 33 85 76 99
Simon Vuillemin – simon.vuillemin@maif.fr – 06 11 44 61 78

Contact Commune de Pont-Sainte-Marie

Lise BERTHELIN : lise.berthelin@pont-sainte-marie.fr – 03 25 81 20 54